

GESTION DES DECHETS

Comme évoqué dans le précédent bulletin, Les Dispositifs Semi-Enterrés (DES), ont été installés.

4 points de collecte répartis comme suit:

- Un au Hameau du Laus (photo)
- Un au Hameau de Terre Rouge
- Deux au chef-lieu : >Place du 4 septembre 1944 (hôtel d'Izoard);
>En bas du village entre les 2 anciens emplacements;

L'ancien point de collecte du Laus va être reconverti en abris bus et cyclistes.

Celui vers le parking de la baignoire sera utilisé comme **point de collecte des cartons** (attention le dépôt de tout autre déchet est formellement interdit)

Deux des anciens point de collecte du chef lieu (bas ancien village et lotissement) ainsi que celui de Terre Rouge, serviront de stockage de matériel pour les services techniques (barrières, panneaux...).

Celui vers le haut du village sera démonté et laissera place à la création d'un parking pour le départ du chemin de l'Alp.

Il est rappelé qu'aucun déchet quel qu'il soit ne doit être déposé en dehors des DSE.



HORAIRES DECHETTERIE DE FONTCHRISTIANNE

Du 1er octobre 2020 au 30 avril 2021

Du lundi au vendredi	9h00/12h00	13h30/17h00
Samedi	9h30/12h00	14h00/17h00
Dimanche et férié	Fermé	

Service gestion et valorisation des déchets de la CCB: **04.92.54.52.52**
www.ccbrianconnais.fr

SAISON DE SKI DE FOND 2020/2021

Les tarifs :

Les redevances de ski de fond 2020/2021 ont été votées et les tarifs n'ont pas augmenté. Les dates de vente en ligne ont été exceptionnellement décalées, elles ont débuté le 1er septembre au lieu du 1er juillet.

Le pass massif (04-05) saison au tarif super primeur de 105 € jusqu'au 15 octobre, puis tarif primeur de 125 € jusqu'au 15 novembre, puis plein tarif à 155€. **Les pass Nationaux** sont également au tarif primeur jusqu'au 15 novembre, adulte 180 €, puis 200 € et jeune (10-16ans) à 60 € puis 70 €.

Ces pass sont uniquement en vente/recharge en ligne sur le site de nordicalpesdusud.com

Le pass Escartons commun aux sites de Cervières-Névache-Les Alberts-Val des Prés est reconduit au tarif unique de 85€.

Le pass domaine de Cervières est au tarif unique de 60€, ces 2 derniers pass seront en vente dès l'ouverture du domaine.

L'association Nordic Alpes du Sud a changé de Direction depuis le début du mois d'octobre. Après 4 ans, Lise Leromain a laissé sa place à Thibaut SIMEON.

Reconduit cette saison :

La gratuité du pass saison domaine de Cervières aux habitants en résidence principale à Cervières, adultes et jeunes dès 10 ans (moins de 10 ans, pas besoin de carte). **Il faudra obligatoirement être possesseur d'une carte pass qui sera à établir personnellement au foyer de ski de fond dès son ouverture (une photo sera prise sur place), et sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Les cartes données l'an dernier pourront être rechargées.**

Rappel: La location de matériel au foyer de ski de fond aux enfants de Cervières est gratuite (résidence principale).

Animations : La commune à été de nouveau sélectionnée pour accueillir **FESTI'NORDIC !**

Retenez bien la date : **le dimanche 21 février 2021**



On compte sur vous : Si vous souhaitez contribuer à cette belle journée conviviale, proposer un stand, une animation, encadrer, ou simplement être bénévole, merci de contacter Laure Guillaud : foycercvieres@live.fr

Le programme « **traces douces** » sera reconduit aussi pour cette saison (vacances de Noël et février). Si vous souhaitez en faire partie, n'hésitez pas à vous manifester auprès de Laure Guillaud avant le **30 octobre 2020**.

Autre (nouvelle) animation prévue, le **mercredi 23 décembre 2020** au Laus, ski test ski de fond multimarques. En partenariat avec Intersport. Gratuit.

Nous espérons que toutes les animations puissent avoir lieu, en fonction de l'évolution des conditions sanitaires.

Dépôt Légal en Sous-préfecture n° 2009-01-2
Directeur de publication: Jean-Franck VIOUJAS
Réalisation : L. GUILLAUD / J-F VIOUJAS
Impression : Mairie de Cervières



Pour faire partie de la liste de diffusion de la Mairie, et recevoir le bulletin d'informations, envoyez vos coordonnées par email : cervieres@ccbrianconnais.fr



CERVIERES

LE BULLETIN

TRIMESTRIEL - NUMERO 37 - SEPTEMBRE

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
MAIRIE DE CERVIERES
LE CHEF LIEU
05100 CERVIERES

ACTUALITE

CERVIERES



SITE PATRIMONIAL
REMARQUABLE
AVAP

DOSSIER ENQUÊTE PUBLIQUE



PLU/AVAP

Conformément à la réglementation les PPA (Personnes Publiques Associées) ont été consultées pour avis. L'ensemble des avis est en cours d'étude.

Madame Christine VALLA a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par la Présidente du Tribunal Administratif de Marseille pour les enquêtes relatives au PLU et à l'AVAP.

Madame le commissaire enquêteur tiendra des **permanences en mairie :**

- **Mardi 3 novembre de 9h à 12h30**
- **Samedi 21 novembre de 14h à 17h**
- **Lundi 7 décembre de 14h à 17h**

IMPORTANT:

- Prendre RDV au préalable
- Une seule personne à la fois par créneau d'1/4h maximum
- Se présenter directement salle du conseil municipal sans passer par le secrétariat
- Prendre son propre stylo en cas d'observations
- Port du masque obligatoire - Gel hydroalcoolique à disposition

EAU POTABLE

Par délibération du 25/10/2018 la commune s'est opposée au transfert de compétence de l'eau à la Communauté de Communes du Briançonnais marquant ainsi son attachement au maintien d'une gestion communale de l'eau potable. Dans le même esprit, le conseil municipal n'a pas souhaité adhérer à la SPL Eau Services Hautes Durance qui propose aux communes de prendre en charge la gestion de l'eau.

Dans ce contexte, la commune s'est dotée d'un logiciel de facturation de l'eau et a formé son personnel.

Lors du conseil municipal du 1^{er} octobre 2020, un nouveau règlement de distribution de l'eau potable a été adopté.

La tarification des prestations liées à ce service a été revue, mais le prix de l'abonnement et du m3 reste cependant inchangé.

Le nouveau règlement ainsi que les tarifs seront transmis à tous les abonnés lors de la prochaine facturation d'eau potable qui sera établie cet automne.

CONSULTATION DES HABITANTS ADRESSAGE DE LA COMMUNE

Comme évoqué dans le précédent bulletin, La commune commence la démarche qui consiste en la dénomination des rues et numérotation des habitations. Ainsi chaque rue, traverse... de la commune de Cervières (chef-lieu, le Laus et Terre Rouge) va être baptisée et la numérotation actuelle va être remaniée. En effet, une nouvelle numérotation « métrique », sera mise en place, c'est-à-dire chaque numéro correspondra à sa distance depuis le début de chaque voie, elle est destinée à faciliter l'intervention des services d'urgence, l'acheminement du courrier, l'optimisation des services à la personne et le déploiement des réseaux tel que l'eau, les télécoms ou encore la fibre. La commune sera accompagnée par le bureau d'étude « Signa-Concept ».

Retrouvez en annexe à l'intérieur de ce bulletin, les plans du chef-lieu et hameaux, avec une liste des voies recensées qui devront être nommées. Envoyez vos propositions à la Mairie avant le 16 novembre (Sont exclus les Patronymes). Les choix définitifs seront effectués par le Conseil Municipal et présentés à la population.

EN BREF



La Chapelle du Bourget va faire l'objet d'un dossier de demande de subvention pour des travaux de réparation et sécurisation. Un architecte du Patrimoine va prochainement visiter l'édifice, établir un diagnostic et estimer le coût des travaux. On peut constater que la chapelle se dégrade sérieusement avec notamment l'apparition de grosses fissures au plafond. Les travaux seront inscrits au prochain budget.

Retour sur cette belle journée du **8 août** à Cervières, où le **vide grenier** organisé par l'association "Cervières Sport et fête", a eu un vif succès !



installé cette année sur le bord de la RD902 sur le parking du foyer de ski de fond, il a bénéficié de plus de visibilité et donc à une très bonne fréquentation. Environ 25 exposants s'étaient inscrits, ravis, ils ont hâte de revenir l'année prochaine! Pour compléter la journée, la visite du fort des Aittes était programmée, elle a aussi attiré beaucoup de monde, plusieurs groupes se sont succédés dans l'après-midi.

Démantèlement et évacuation de 28 pylônes le 1er octobre. Depuis 2015 la mairie sollicitait Enedis et le ministère des armées afin d'enlever des anciens pylônes militaires qui était présents sur le secteur de l'Alp ainsi que vers les Aittes. Les 2 parties se sont enfin mises d'accord pour partager les frais. Après de nombreuses rotations de l'hélicoptère d'une société privée, les pylônes entassés sur le parking des vignes ont été évacués par un ferrailleur. 2 d'entre eux ont été conservés vers le fort des Aittes à titre pédagogique et 2 autres seront réemployés pour faire passer le canal d'arrosage sur le torrent du Villar.



Depuis le 22 septembre, les « Petites mains » ont repris de l'activité le mardi après-midi. Un premier atelier « confection de maniques » a permis de se retrouver autour de la réalisation d'un objet utile et décoratif ne nécessitant aucune notion de couture. D'autres projets de réalisation sont en cours de préparation (boîtes à mouchoirs, mini album photos, sac à sacs, cocottes, marques pages, chat et girafe, sac à lavandes, sacs et pochettes en tout genre etc.), les idées ne manquent pas ! Machine à coudre, ciseaux, fils, aiguilles, jolis tissus et bonne humeur sont au rendez-vous de ces rencontres hebdomadaires ou tout un chacun peut également venir avec son propre ouvrage; l'essentiel étant de passer un bon moment ensemble.

Si l'expérience vous tente, si vous avez envie de partager un savoir faire, si vous avez besoin d'aide pour réaliser quelque chose ou si vous voulez tout simplement passer un moment sympathique en réalisant des objets simples n'hésitez plus venez nous rejoindre :

le mardi de 14h à 17h30
salle polyvalente de Cervières

NB : gel hydroalcoolique à disposition et port du masque obligatoire ne l'oubliez pas!

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Ca y est! La commune de Cervières possède son propre site internet! Il sera en ligne d'ici la fin du mois, et consultable même depuis l'autre côté de la planète! il va nécessiter certainement quelques ajustement, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

www.cervieres.fr



NEW DEAL MOBILE

Le plan « New Deal Mobile » engagé en 2018 par l'Etat, prévoit que l'ensemble des territoires, en particulier ruraux, non ou mal couverts en téléphonie mobile soit équipé progressivement en 4G d'ici 2026.

Sur la commune deux sites ont été classés prioritaires :

- Le hameau de Terre Rouge pour lequel la mise en place des installations (pylône et émetteur) sera réalisée d'ici fin d'année.
- La haute vallée de la Cerveyrette programmée pour l'année prochaine.

Et, avant l'hiver prochain, il sera procédé au changement antenne pour accueillir les services 4G des quatre opérateurs de téléphonie mobile présents sur le chef-lieu.

NOUVEAU : LE PAIEMENT DE PROXIMITÉ



Depuis le 28 juillet, il est désormais possible de payer vos factures en espèces et en carte bancaire dans les bureaux de tabac partenaires partout en France.

Beaucoup de factures de la vie quotidienne sont concernées: amendes, cantine, crèche, hôpital... ou encore les impôts de moins de 300 € (par exemple la contribution à l'audiovisuel public, les petites taxes d'habitation ou foncières).

Il suffit de s'assurer que son avis ou sa facture comporte un « QR code » et que la mention « payable auprès d'un buraliste » figure dans les modalités de paiement. Si ce n'est pas le cas, la facture devra être réglée selon les modalités habituelles indiquées sur le document.

Le buraliste agréé est reconnaissable par l'affiche apposée sur sa devanture (ci-contre). Le paiement est réalisé en toute confidentialité à l'aide d'un terminal sécurisé.

Buralistes agréés à Briançon:

- Tabac Le Havane - 3 place de l'Europe
- Bar-tabac Le Black jack - 21 avenue du général de Gaulle

ETAT CIVIL

Ils se sont mariés !

Sabine HÜBNER
& **Marc KLUSZCZYŃSKI**
Le 21 août

Domiciliés au Lotissement les Colombines



Fanny STROU
& **Cyril WIDMER**
Le 19 septembre

Domiciliés à Terre Rouge



IL NOUS A QUITTÉ

Il était écrit dans le bulletin n°21 de septembre 2016 :

« Après ¼ de siècle au service de la commune, il s'en va, l'homme qui aimait les choses bien faites. Il s'en va, profiter d'une retraite bien méritée, même s'il damera encore quelques pistes de fond cet hiver. Espérons qu'il restera pour longtemps un exemple, du savoir-faire et du savoir-vivre Cerveyrins. Bonne route ! »



Le 24 juillet il s'en va, pour le plus grand des voyages, laissant un grand vide derrière lui.

ROGER BRUNET
1955-2020

Bienvenu à
Elise
Née le 2 octobre
Après Pauline,
elle vient agrandir la famille
d'Emilie et Nicolas BONNET
Habitants au lotissement
les Colombines



Proposition de nom de voies:

1-
 2-
 3-
 4-
 5-
 6-
 7-
 8-
 9-
 10-
 11-
 12-
 13-
 14-
 15-
 16-
 17-
 18-

LE CHEF LIEU

LE LAUS

Proposition de nom de voies:

1-
 2-

TERRE ROUGE

Proposition de nom de voies:

1-
 2-
 3-